

**Conseil d'établissement**  
**Procès-Verbal**  
Séance du 25 septembre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel, le mercredi le 25 septembre 2019, à 19h.

**Étaient présents**

Joannie Béland

*Secrétaire*

Sandra Bérubé

*Parent*

Aude Bourdon

*Parent*

Mary Fortier

*Commissaire déléguée (De la Promenade-des-Sœurs)*

Catherine Gagnon

*Parent*

Marlène Guérard

*Représentante du service de garde*

Céline Moïse

*Parent*

Clémence Morin

*Présidente*

*Parent (Représentant au comité de parents de la CS des Découvreurs)*

Daniel Trudel

*Directeur*

**Étaient absents**

Martine Crête

*Représentante du personnel de soutien*

Agnieszka Matyjasiak

*Représentante du personnel enseignant (spécialistes)*



## 1. Ouverture de la séance

### 1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Daniel Trudel constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 02. Les présences sont indiquées ci-dessus. Le directeur propose de faire un tour de table pour faire les présentations.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Daniel Trudel fait la lecture de l'ordre du jour.

**C.E. 2019/20-09-25-01**

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par Clémence Morin et secondé par Aude Bourdon.  
**Adopté à l'unanimité.**

### 1.3 Approbation du Rapport annuel CÉ 2018-2019

Clémence Morin fait le portrait du rapport annuel.

<b>C.E. 2019/20-09-25-02</b>	Il est proposé par Aude Bourdon et Céline Moïse d'adopter le rapport annuel tel que proposé. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

### 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2019 (19/20-09-25-03)

Clémence Morin fait un résumé du procès-verbal.

<b>C.E. 2019/20-09-25-03</b>	Il est proposé par Céline Moïse et Sandra Bérubé d'adopter le procès-verbal tel que proposé. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

### 1.5 Suivi du procès-verbal de la séance du 19 juin 2019 (19/20-09-25-04)

Les membres discutent de la rentrée scolaire.

- A) Pour faire suite au point 3.1 du procès-verbal du 19 juin concernant l'événement des finissants. Il a été question de l'intervention de la direction pendant la rencontre parents/enseignants de 6<sup>e</sup> année de début d'année concernant la demande des parents l'an dernier pour le voyage à Ottawa. En résumé, outre l'insatisfaction exprimée par deux parents, il a été exprimé qu'il était nécessaire d'appuyer nos enseignantes en tant que parent pour que nos enfants leur accordent toute la crédibilité nécessaire à leur réussite. Céline Moïse (membre CÉ et parent d'élève de 6<sup>e</sup> année) explique que la présentation était très bien et que celle-ci a démontré le leadership du directeur. Les membres ont apprécié le fait que Mme Véronique (enseignante de 6<sup>e</sup> année) ait présenté le projet spécial de manière très enthousiaste.
- B) Pour faire suite au point 4.1 du procès-verbal du 19 juin concernant la liste des articles scolaires, Céline Moïse apprécie l'effort mis pour diminuer la liste des articles scolaire. De plus, concernant les photocopies, Daniel Trudel informe que le dossier a été travaillé afin d'avoir un meilleur contrôle sur les budgets de photocopies.



## 2. Intervention du public

Aucune intervention du public.



## 3. Formation du CÉ 2019-2020

### 3.1 Élections aux différents postes au sein du CÉ

Daniel Trudel explique les règles d'élections. Clémence Morin se présente comme présidente et explique son intérêt pour continuer son mandat cette année. Clémence Morin propose d'élire une vice-présidente. Céline Moïse se présente pour être vice-présidente.

<b>C.E. 2019/20-09-25-04</b>	Clémence Morin est élue présidente à l'unanimité. Céline Moïse est élue vice-présidente à l'unanimité. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

### 3.2 Secrétariat

Clémence Morin propose Joannie Béland pour effectuer le rôle de secrétaire pour l'année 2019-2020.

<b>C.E. 2019/20-09-25-05</b>	Il est proposé par Clémence Morin et secondée par Aude Bourdon et Catherine Gagnon d'approuver le rôle de Joannie Béland en tant que secrétaire. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

### 3.3 Nomination d'un représentant au comité de parents (substitut)

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 9 octobre 19h30 à la Commission scolaire. Les rencontres ont habituellement une durée de 2 heures. La présidente explique le rôle du représentant au comité de parents.

Mary Fortier mentionne que ce comité, depuis que Christian Pleau occupe le poste de directeur général, est beaucoup plus dynamique et qu'on y sent bien les efforts de transparence de la direction générale. Notons que les parents qui y siègent représentent la voix des parents à la commission scolaire.

Clémence Morin fait la demande d'attribuer un substitut. Catherine Gagnon se propose comme substitut pour le comité de parent si la représentante ne peut s'y présenter.

<b>C.E. 2019/20-09-25-06</b>	Il est proposé par Clémence Morin et secondé par Céline Moïse de nommer Catherine Gagnon comme substitut <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

### 3.4 Dénonciation d'intérêt

La direction explique le formulaire à remplir et invite les membres concernés à remplir le formulaire au besoin. Le formulaire peut être rempli en cours de mandat advenant des changements pour les membres.

### 3.5 Règles de régie interne

Les règles de régies internes sont expliquées par Clémence Morin.

Normalement, le Conseil d'établissement est composé de 12 membres (5 parents et 5 membres du personnel). Pour l'école l'Arbrisseau, le représentant des professionnels est un siège vide puisque les professionnels ont des fonctions dans plusieurs établissements et ainsi choisissent de ne pas être présents dans tous les CÉ. Les votes peuvent avoir lieu à main levée ou vote secret s'il est demandé. Seuls les membres qui ont assisté à la séance peuvent en adopter le procès-verbal.

Clémence Morin précise que les règles de régie interne permettent de rembourser les frais de gardiennage pour les services nécessaires lors de séances.

Clémence Morin propose une option de résolution électronique en plus des options de séance spéciale (19.2) ou de résolution écrite (19.4). La proposition n'est pas retenue.

<b>C.E. 2019/20-09-25-07</b>	Il est proposé par Céline Moïse d'adopter les règles de régie interne telles que proposées. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	---

### 3.6 Calendrier des séances du CÉ 2019-2020

Daniel Trudel demande si les dates proposées conviennent à tous.

Clémence Morin propose d'ajouter une séance en juin ou de déplacer celle de mai en début juin.

Céline Moïse propose d'enlever celle d'avril et de devancer la date mai et la mettre en juin.

Les membres proposent de devancer la séance de janvier au mercredi 22 janvier 2020.

Les membres proposent de déplacer celle d'avril pour le 6 mai et la suivante serait en début juin, soit le 3 juin ou le 10 juin 2020.

C.E. 2019/20-09-25-08

Il est proposé par Clémence Morin et secondé par Aude Bourdon d'approuver le calendrier révisé (les séances sont : 23 octobre 2019, 27 novembre 2019, 22 janvier 2020, 26 février 2020, 1 avril 2020, 6 mai 2020 et 10 juin 2020).  
**Adopté à l'unanimité.**



## 4. Rapports

### 4.1 Rapport de la représentante du service de garde

A) Marlène Guérard déclare être chanceuse d'avoir 4 nouvelles éducatrices malgré la pénurie. Les routines sont maintenant mises en place et les éducatrices sont toutes très enthousiastes, nous sommes fières de l'équipe.

La programmation du Service de garde sera placée sur le site de l'école dans les prochains jours. Clémence Morin mentionne être contente d'ainsi mieux mettre en avant les programmations et favoriser une meilleure communication aux parents.

Marlène Guérard annonce avec plaisir que le projet d'agent de la paix est déjà commencé et qu'elle chapeautera le projet de nouveau cette année. Le rôle d'agent de la paix est d'inviter des élèves de 5<sup>e</sup> année à être animateurs pour des groupes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année lors des récréations. De plus, des élèves de 6<sup>e</sup> année animent les groupes de 1<sup>re</sup> année. Le Service de garde est toujours étonné et heureux du succès de ce projet qui mise sur nos valeurs de bienveillance et d'engagement pour les élèves de notre école. Nous avons constaté au fil des années, que ce projet a permis de proposer des solutions vivantes aux défis d'intimidation qui avaient parfois cours en plus de favoriser le « jouer ensemble » dans la cour d'école.

B) Suivis des points discutés à l'assemblée générale de parents :

- Concernant l'aide au devoir, Marlène Guérard mentionne que ce n'est pas de l'aide au devoir, mais bien une période de travaux et leçons et que le formulaire sera envoyé de nouveau aux parents sous peu, corrigé et clarifié.
- Concernant les travaux scolaires obligatoires, Marlène Guérard répond que 85% des parents désirent avoir une période de travaux et leçons, il y a donc une forte adhésion à cette proposition. Notons que dans son application au quotidien, en tenant compte des minutes de transition et de la fin de période en lecture, la période de travaux est d'une durée d'environ 25 minutes et c'est une bonne routine à intégrer pour les élèves de 6<sup>e</sup> années en vue du secondaire.
- Concernant la présence du service de garde lors de l'assemblée générale de parent, Marlène Guérard mentionne que l'idée est retenue et que l'équipe se réunira pour retravailler cette formule lors de l'assemblée générale de parent de l'année prochaine.

### 4.2 Rapport du représentant au comité de parent

M. Bourque (anciennement représentant au Comité de parents de la commission scolaire) ayant terminé son mandat, aucun suivi de rencontre n'est donné. Notons tout de même qu'il n'y a pas eu de développements du côté de ce comité pour la saison estivale.

#### 4.3 Rapport de la commissaire

Mary Fortier lève son chapeau au Service des ressources humaines de la commission scolaire, celui-ci a fait un travail extraordinaire en vue de la rentrée scolaire 2019. Le personnel s'est mobilisé et un grand nombre d'entrevues ont eu lieu. La commission scolaire a été proactive cette année ainsi, tous les postes sont comblés. Mary Fortier déclare qu'il y a eu un total de 250 entrevues pour combler tous les postes.

La commissaire ajoute qu'il y aura une consultation au sujet d'une politique relative aux drogues en lien avec la légalisation.

Mary Fortier s'interroge à savoir si une diffusion du projet de Récrés-Animées, telle que vécue à l'Arbrisseau, est faite. Marlène Guérard spécifie que Lucie Baril (AVSEC) fait la promotion de ce projet dans les autres écoles, mais le projet semble difficile à intégrer.

#### 4.4 Rapport de la présidence

Clémence Morin informe que l'ensemble des points en suivi pour la présidence ont été soulevés ou le seront à travers d'autres thèmes de la séance.

#### 4.5 Rapport de la direction

Lors de l'activité d'accueil, une installation de type mobile a été préparée par les élèves. Il s'agit d'une seconde œuvre d'art qui occupera une place de choix dans le hall principal de l'école. Une activité très intéressante menée par Adeline Germain, notre enseignante en arts plastiques.

Le 2 octobre 2019, il y a aura un tournage concernant la journée mondiale de l'enseignement. C'est une belle vitrine pour l'équipe de l'Arbrisseau. Le formulaire sera envoyé aux élèves de 5<sup>e</sup> année la semaine prochaine.

Nous avons présenté à l'équipe-école le plan de surveillance stratégique. Daniel Trudel explique le plan de surveillance stratégique aux membres et mentionne qu'il fait souvent des rappels pour insister sur l'importance sur l'application de celui-ci.

Daniel Trudel fait la lecture des rôles et du pouvoir du conseil d'établissement. Le document sur les articles de lois est distribué aux membres. Le directeur spécifie que les éléments de natures personnelles ne peuvent pas être abordés lors des Conseils d'établissement. Il est important de référer les parents à l'enseignant pour résoudre une problématique afin miser sur la collaboration entre le parent et l'enseignant.



## 5. Décisions

#### 5.1 Activité complémentaire spéciale en 2<sup>e</sup> année

Notons que globalement, les activités complémentaires seront adoptées en octobre.

Nathalie Lévesque présente l'activité spéciale en 2<sup>e</sup> année, la classe nature. La date prévue le 21 et 22 mai 2020 au Lac-en-Cœur. Les élèves y vivront une activité spéciale et celle-ci aide à développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. Il y aura deux volets à la campagne de financement (carte à gratter et vente de cartes de Noël). Le montant total amassé sera partagé de manière égale dans la classe. C'est une activité formidable qui créer de beaux liens.

La proposition de l'activité et de la campagne est soumise au vote.

C.E. 2019/20-09-25-09

Il est proposé par Clémence Morin et secondé par Aude Bourdon d'approuver le projet. Le vote est unanime.  
**Adopté à l'unanimité.**

## 5.2 Projet éducatif 2019-2024

Daniel Trudel fait la lecture de chaque point du projet éducatif et en explique le contenu pour s'assurer de la compréhension de tous.

Quelques coquilles doivent être corrigées.

Sandra Bérubé propose des modifications dans la structure des phrases. Le document sera remis à Sandra Bérubé pour révision.

M. Trudel explique les modifications qui ont été faites par les enseignants.

Marlène Gérard propose d'ajouter un point 3.2 environnemental. Nous avons une subvention et c'est un incontournable. De plus, un comité vert a été formé pour 2019-2020.

Les membres proposent de commencer les orientations par des verbes.

Sandra Bérubé et Céline Moïse proposent de mettre le mot «façonner», à l'orientation 3.

Daniel Trudel mentionne que les trois valeurs de l'école représentent bien le projet éducatif. Le plan d'action qui suivra le projet éducatif sera adopté en octobre ou novembre.

Le directeur est très content du processus utilisé pour élaborer le projet éducatif 2019-2024. Tous sont d'accord pour affirmer que ce fut un réel plaisir de participer à ce projet.

<b>C.E. 2019/20-09-25-10</b>	Il est proposé par Clémence Morin et secondé par Aude Bourdon d'adopter le projet éducatif avec les modifications apportées en révision. <b>Adopté à l'unanimité.</b>
------------------------------	--

## 5.3 Offre d'activités parascolaires 2019-2020

Les offres d'activités parascolaires se feront en janvier pour le préscolaire.

Les offres ont été réduites depuis l'an dernier déjà.

En raison de l'augmentation de la clientèle au Service de garde et de l'utilisation des locaux, les activités parascolaires se dérouleront dans les classes.

Marlène Guérard mentionne qu'il est judicieux d'aller consulter la programmation spécifique aux éducateurs du Service de garde, plusieurs d'entre eux ont des spécialités et mettent en place des projets. Ce sont là des activités très amusantes pour vos enfants et déjà incluses pour la plupart dans vos frais de garde.

## 5.4 Formations aux parents 2019-2020 (offre de conférence)

Martine Crête devait informer des offres des conférences sur la gestion des crises à la maison.



## 6. Autres sujets

Aucun sujet supplémentaire n'est abordé.



## 7. Fermeture

### 7.1 Date de la prochaine rencontre.

La prochaine séance du CÉ a lieu le 23 octobre 2019.

### 7.2 Levée de la réunion

La séance est levée à 22h00, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

C.E. 2019/20-09-25-11

Il est proposé par Clémence Morin et secondé par Aude Bourdon de lever l'assemblée.  
**Adopté à l'unanimité.**

*Clémence Morin*

*Daniel Trudel*

Daniel Trudel  
Directeur

